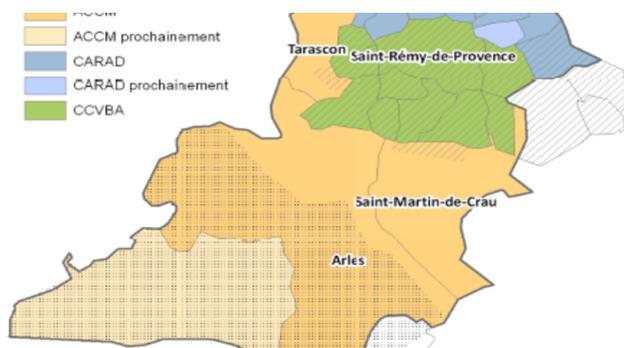


Bilan et prospective énergie et gaz à effet de serre pour l'élaboration du Plan Climat Energie Territorial du Pays d'Arles : volet agriculture et forêt



Pour : Syndicat Mixte du Pays d'Arles

Date : 2014 - 2015

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur - **Domaines :** Agroécologie Biodiversité / Stratégies territoriales / Climat

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Climat Énergie Territorial, le Syndicat Mixte du Pays d'Arles a choisi de consacrer un volet spécifique aux secteurs agricoles et forestier. C'est pour l'accompagner dans la réalisation de cette partie de la mission que Solagro a été choisi.

Contexte

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Climat Énergie Territorial, le Syndicat Mixte du Pays d'Arles a choisi de consacrer un volet spécifique aux secteurs agricoles et forestier. C'est pour l'accompagner dans la réalisation de cette partie de la mission que Solagro a été choisi.

Objectifs

Au delà de la mission première consistant en un «diagnostic» des émissions de gaz à effet de serre des secteurs agricole et forestier, la mission a consisté en un accompagnement des chargés de mission du Syndicat et des partenaires pour l'élaboration de plans d'actions pertinents au regard de la réalité du territoire du Pays d'Arles.

Déroulement

La mission s'est déroulée en trois phases:

- une première phase d'état des lieux, réalisée au moyen de la méthode Climagri®, conçue par Solagro pour l'ADEME, avec une description de l'activité agricole du territoire,
- une deuxième phase de scénarisation et définition des orientations stratégiques pour les secteurs "agriculture et forêt" du volet territoire du PCET
- une troisième phase d'assistance à l'élaboration d'un plan d'action pour le secteur agriculture et forêt.

Résultats

À l'issue de la mission, le Syndicat dispose:

- d'un diagnostic «état des lieux et scénarios»,
- de «fiches action» définies en co-construction, à mettre en œuvre.

Les problématiques touchant l'agriculture, et dans une moindre mesure la forêt, réunissent sur le territoire du Pays d'Arles un grand nombre d'acteurs : productions (animales et végétales), tourisme, qualité de l'eau, chasse, maintien de la biodiversité. La prise en compte de ces jeux d'acteurs a ajouté à la complexité d'une mission caractérisée par la prise en compte de productions spécifiques, peu présentes sur d'autres territoires métropolitains et adaptées aux conditions pédo-climatiques locales :

- prairies sèches valorisées par les ovins ;
- riziculture ;
- zones humides valorisées par les taureaux et les chevaux de Camargue ;
- cultures sous serres et pérennes (arboriculture et viticulture).